



Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Rapport d'activité 2022

Site Natura 2000 « Tourbières du plateau de St Agrève » (FR8201667)



Objet

Le présent document rend compte de l'utilisation des subventions relatives au financement du poste dédié à l'animation du site Natura 2000 « Tourbières et plateau de St Agrève », pour la période de janvier à décembre 2022.

Rappel du contexte

La conservation du patrimoine naturel est une des missions fondamentales des parcs naturels régionaux. Dans ce sens, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche participe aux actions de connaissance, de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel sur son territoire. Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 10 sites classés au titre de Natura 2000. Le Parc gère ainsi depuis plusieurs années les sites Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises, du Secteur des sucs, de la vallée de l'Eyrieux et depuis décembre 2017, celui de St Agrève.

Bilan humain et moral

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a procédé au recrutement de Damien COCATRE en septembre 2013 afin de mettre en œuvre les actions d'animation du site Natura 2000 et ENS du secteur des sucs Gerbier-Mézenc et de rédiger le Document unique de gestion. Ce chargé de mission travaille au quotidien et en étroite collaboration avec le coordinateur Natura 2000 déjà en poste (Marc LUTZ), en charge de l'animation du site Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises. Suite à la baisse globale du budget de la politique Natura 2000 en 2017, le poste de Damien Cocâtre n'a pas pu être couvert en totalité mais en 2018, grâce à l'élection du Parc en tant que structure animatrice du site Natura 2000 des « Tourbières du plateau de St Agrève », son poste a pu être complété en partie mais pas totalement. L'agent est passé à 90% depuis 2019.

Présentation du site Natura 2000 « Tourbières du plateau de Saint-Agrève »

Les tourbières du plateau de Saint-Agrève sont de taille relativement importante, ce qui permet la présence de nombreux reptiles et amphibiens. Elles recèlent une végétation rare et typique avec notamment la présence de plantes carnivores. Outre leur intérêt patrimonial, les tourbières par leur fort pouvoir de rétention d'eau, participent à la régulation des débits des cours d'eau. La particularité de ce site réside aussi dans la présence d'un type de zone humide rare : les tourbières boisées. La présence de deux lacs touristiques, le lac de Devesset et le lac de Véron confère au site un enjeu de gestion de la fréquentation.

Objectifs de gestion (à préciser avec les acteurs locaux car le Docob est très ancien) :

- Protéger les zones de tourbières
- Maintenir le milieu ouvert par le pâturage extensif
- Gérer la fréquentation touristique

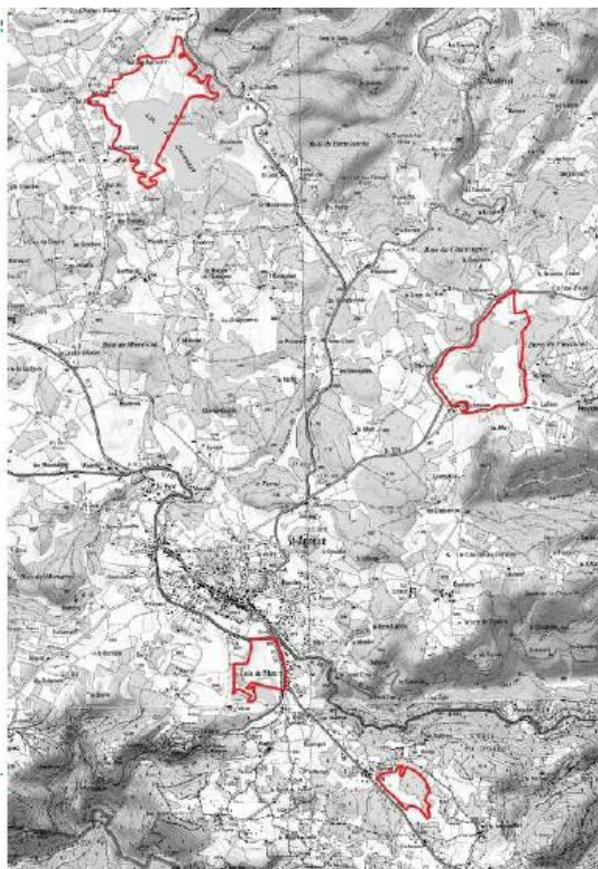
*Monts

Présentation du site

4 secteurs :

- Lac de Devesset (77 ha)
- Lac de Véron (21 ha)
- Le Pontet (14 ha)
- Rochessac (69 ha)

Soit 181 ha au total



Enjeux habitats

*Monts d'Ardèche

(sources étude cartographique 2020)

3260-IC : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculus fluitans</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i> [code CH : 3260-1]
5120-IC : Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> [code CH : 5120-1]
5130-IC : Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires [code CH : 5130-2]
6230-PR : Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes [code CH : 6230-4, 6230-8]
6410-IC : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinia caeruleae</i>) [code CH : 6410-11]
6430-IC : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin [code CH : 6430-2, 6430-4]
6510-IC : Pelouses maigres de fauche de basse altitude [code CH : 6510-7]
6520-IC : Prairies de fauche de montagne [code CH : 6520-1]
7110-PR : Tourbières hautes actives [code CH : 7110-1]
7140-IC : Tourbières de transition et tremblantes [code CH : 7140-1]
9120-IC : Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>) [code CH : 9120-3]
91D0-PR : Tourbières boisées [code CH : 91D0-1.2, 91D0-2]
91E0-PR : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>) [code CH : 91E0-6]



PR = prioritaire

IC = intérêt communautaire

Enjeux espèces : faune (sources FSD 2017)

Code	Nom français	Nom latin	Directive Natura 2000
Entomofaune (Insectes)			
1065	Damier de la Succise	<i>Eurodryas aurinia</i>	DH II, DH IV
	Azuré des mouillères	<i>Maculinea alcon</i>	
	Sympetrum vulgaire	<i>Sympetrum vulgatum</i>	
	Sympetrum déprimé	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	
	Leste des bois	<i>Leste dryas</i>	
	Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	
	Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>	
Herpétofaune (Reptiles et Amphibiens)			
1193	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	DH II, DH IV
	Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	
	Crapaud épineux	<i>Bufo bufo spinosus</i>	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	DH V
	Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	DH V
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	
	Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>	DH IV
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH IV
Mammifères			
1355	Loutre	<i>Lutra lutra</i>	DH II, DH IV
1337	Castor	<i>Castor fiber</i>	DH II, DH IV
	Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Loutre



Damier de la Succise



Crapaud Sonneur à ventre jaune



*Monts d'Ardèche

Enjeux espèces : flore (sources FSD 2020)

Groupe	Espèce	Présence à confirmer	Cat.	Motivation	Remarque
P	<i>Arnica montana</i>		R	DHFF	Annexe V
P	<i>Gentiana lutea</i>		P	DHFF	Annexe V
P	<i>Sphagnum div. sp.</i>		C	DHFF	Annexe V
P	<i>Sparganium emersum</i>		V	Autre	Protection régionale
P	<i>Thelypteris palustris</i>		R	Autre	Protection régionale
P	<i>Pedicularis palustris</i>		V	Autre	Menaces régionales (EN)
P	<i>Drosera rotundifolia</i>	X		Autre	Protection nationale
	<i>Poa palustris</i>	X		Autre	Protection régionale
P	<i>Carex diandra</i>	X		Autre	Menaces régionales (EN)
P	<i>Utricularia vulgaris</i>			Autre	Protection régionale



Drosera rotundifolia :
Rossolis à feuilles rondes



Thelypteris palustris :
Fougères des marais
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Sparganium emersum :
Rubanier émergé



Bilan des actions 2022 sur le site Natura 2000 « Tourbières du plateau de St Agrève »

1) Mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires

Aucune contractualisation n'a été identifiée à ce jour sur le site mais les différents plans de gestion de zones humides réalisés cette année ont permis d'identifier et de chiffrer d'éventuelles contractualisations à mener. Le chargé de mission a participé à des réunions pour l'élaboration et le lancement du nouveau PAEC.

2) Mise en oeuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)

La commune de St Agrève a lancé un plan de gestion sur la zone humide du Pontet en 2020 et le chargé de mission a participé aux différents COPILs ou réunions à ce sujet. Cette étude a mis en évidence la présence d'une nouvelle espèce de la DH : le Triton crêté ce qui est une découverte intéressante puisqu'une seule localité était connue à ce jour en Ardèche à 25 km du site. Des travaux de restauration ont été identifiés dans le cadre de cette étude notamment la suppression du remblais et il convient d'essayer de les réaliser en 2023.

*Monts d'Ardèche

Réalisation d'un plan de gestion sur la zone humide du Pontet

- Etude portée par la commune de St Agrève et confiée au bureau d'étude Réalité Environnement
- Lancement de l'étude en automne 2020 avec terrain en 2021, restitution en 2022
- Diagnostic fonctionnel de la zone humide (sondages pédologiques, cartographie des dysfonctionnements...)
- Diagnostic écologique
- Diagnostic socio-économique
- 2 réunions bilan organisées en 2022
- Définition des actions de restauration à mettre en oeuvre

21

Chemin national international pour le Mont d'Ardèche



Un problème de boue sur le sentier et donc de piétinement par les visiteurs qui passent à côté du sentier a été identifié sur le sentier du tour du lac de Devesset dans le secteur à Azuré des mouillères. Plusieurs réunions et visites ont donc eu lieu afin de trouver une solution. Un premier essai de gestion de l'eau en curant les fossés le long des sentiers et en nettoyant les buses a été mené cet hiver afin de régler le problème de la stagnation de l'eau sur le sentier et donc de boue. Une visite sera organisée au printemps. La gestion des bandes mises en défend le long du sentier pour préserver l'Azuré a également été traitée à cette occasion par une visite avec les agents d'entretien du SIGLD et des consignes données.

Préservation de l'Azuré des mouillères

- Problème d'accumulation d'eau sur le sentier et donc de piétinement de la bande de préservation de l'Azuré des mouillères
- Plusieurs visites pour trouver des solutions
- Choix de traiter dans un premier temps l'évacuation de l'eau avant de prévoir des « platelages bois » prévus dans le plan de gestion
- Fauche de la bande enherbée en plusieurs fois sur plusieurs années afin de favoriser la Gentiane et l'Azuré (fermeture du milieu en cours)



17

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



- Projet de sentier
- - - Aire prospectée pour la recherche des pontes
- pieds de gentiane avec pontes d'Azuré des mouillères (78)



Fonds : IGN Orthophoto
Données : F. Plans
Auteur : Hygiène environnement

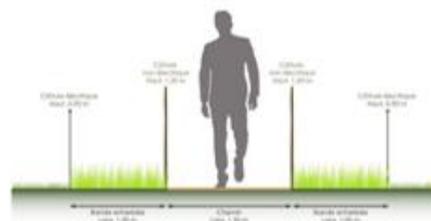


Schéma de principe d'une quadruple clôture



18

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Des diagnostics agricoles ont été réalisés par la chambre d'agriculture autour du lac afin d'identifier d'éventuelles sources de pollution vis-à-vis des cyanobactéries dans le lac.

*Monts d'Ardèche

Diagnostics agricoles autour du lac de Devesset

- Objectif : faire un état de lieux des pratiques agricoles pour voir si cela peut avoir une incidence sur le taux de phosphore du lac et donc les cyanobactéries
- En cours de réalisation par la chambre d'agriculture de l'Ardèche
- Premiers résultats :
 - 12 utilisateurs de parcelles identifiés sur le bassin versant
 - 9 exploitations rencontrées ou contactées
 - 3 exploitations principales en termes d'utilisation des parcelles
 - absence de bâtiment d'élevage (= pas de fosses à lisier)
 - réunion de restitution avec les agriculteurs enquêtés le 09/12/22

13

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



3) Assistance évaluation d'incidences, veille écologique

Le triathlon du lac de Devesset a encore eu lieu cette année mais le chargé de mission n'a pas été associé pour l'évaluation des incidences.

Une coupe d'Épicéa sitka a eu lieu dans une zone humide au bord du lac ce qui a été prévu dans l'aménagement forestier et le plan de gestion de la zone humide. Malheureusement, la question de l'évacuation des rémanents n'a pas été anticipée. Une réflexion est donc en cours avec l'ONF.

*Monts d'Ardèche

Coupe d'Épicéa sitka au bord du lac de Devesset

- Objectif de préservation de la zone humide
- Réflexion en cours avec l'ONF et le SDEA pour l'éventuelle évacuation des rémanents et le bouchage des drains



19

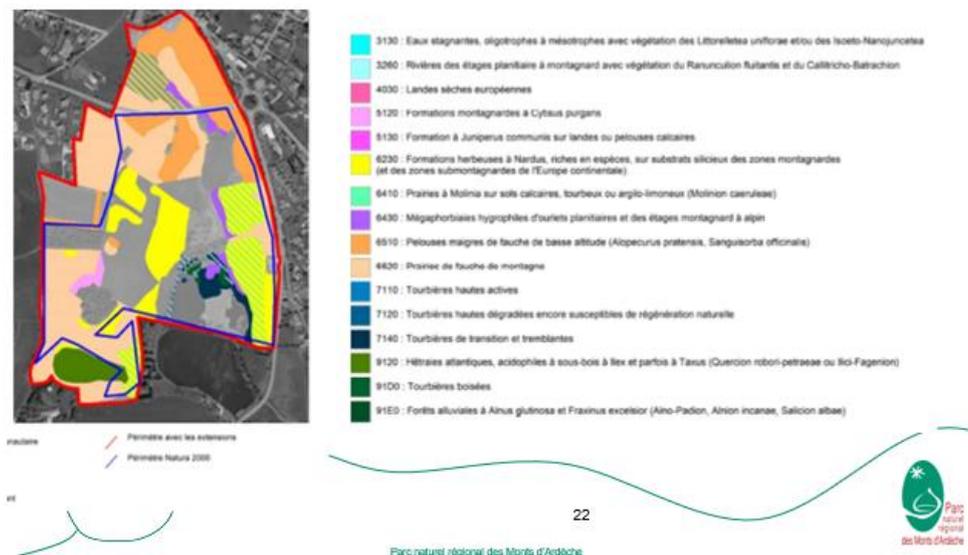
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Le chargé de mission a été sollicité pour le projet du nouvel hôpital de St Agrève et a donc fourni des cartes.

*Monts d'Ardèche

Evaluation des incidences pour modification du PLU de St Agrève : emplacement du futur hôpital non retenu



4) Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques

Le chargé de mission n'a pas réalisé de suivi ou d'inventaire d'espèces en 2022

5) Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)

Un comité syndical et un élu tour ont été organisés par le Parc le 1/10/22 sur la commune de St Agrève. Ce fût l'occasion pour le chargé de mission de présenter aux élus le dispositif Natura 2000 et ses actions.

*Monts d'Ardèche

Elu'tour et comité syndical du Parc délocalisé le 1er octobre 2022 à St Agrève

- Visite du lac de Véron en VTT électrique avec les élus du Parc et présentation du projet de sentier de découverte avec la fédération de pêche
- Présentation de Natura 2000 en comité syndical



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Un film sur les tourbières du Parc a été lancé cette année par le chargé de mission et des images seront tournés sur le site B22.

*Monts d'Ardèche

Outils de sensibilisation sur les tourbières

- Réalisation d'un film de 12 min sur les tourbières
- Marché confié à Nicolas Van Ingen et Simon Bugnon
- Tournage du film en cours
- Sortie prévue en septembre 2023 lors de la fête des tourbières



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



6) Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)

Le chargé de mission a participé aux différentes réunions du contrat de rivière Eyrieux clair afin de s'inscrire dans cette démarche et d'identifier d'éventuels financements. Il a également participé à des réunions/restitutions dans le cadre d'un partenariat entre l'université de St Etienne et le SIGLD pour travailler sur la problématique des cyanobactéries.

*Monts d'Ardèche

Partenariat avec l'université de Saint-Etienne

- Objectif : étudier le phénomène de développement des cyanobactéries
- 1 convention de partenariat signée cette année avec le SIGLD
- Etudes en cours avec les étudiants
- Accueil d'1 stagiaire en 2022
- Malgré un été chaud, la sécheresse et l'absence de précipitations intenses et de violents orages n'ont pas été favorables aux proliférations des cyanobactéries : pas de mobilisation de la charge interne. Peu d'apports externes



7) Gestion administrative et financière, gouvernance du site

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé les demandes de paiement et de subvention pour son poste. Il a également cherché des financements notamment à travers les 2 contrats de rivière Doux et Eyrieux.

Un COPIL a été organisé cette année et s'est tenu à la mairie de St Agrève le 1er octobre 2022. Les invitations et le compte-rendu ont été réalisés par le chargé de mission.

8) Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu

Le Docob dans sa totalité doit être mis à jour mais le chargé de mission n'a pas trouvé de financements. De nouveaux inventaires naturalistes seraient nécessaires, notamment sur le Damier de la Succise, le Sonneur à ventre jaune ou le Triton crêté.

9) Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé le suivi de son temps de travail et la rédaction du bilan d'activités annuel.

10) Divers /Autres frais

Le chargé de mission a participé à une formation sur les libellules d'1 semaine début juillet dans le Jura avec l'OFB.

A Jaujac le 15/2/2023,

Le Président du site N2000
Jean-Pierre Anchisi



Le Président du Parc Naturel
Régional des Monts d'Ardèche
Dominique Allix



Le chargé de mission
Damien Cocâtre

